Bulletin n°29 – decembre 2012

Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Conseil municipal
Projets en cours
Nouvelles du cinéma Arletty
Décès de François Héry
Le comité de quartier de Kertugal

COMMUNAUTE DE COMMUNES
La déviation de Binic n'est pas pour demain
La forêt du Sud-Goëlo va revivre
Transferts de compétences
Le Golf des Ajoncs d'Or

VIE DE LA BAIE
L'esplanade « N'importe quoi »
« Ailes Marines », avancement du projet éolien
Coquilles Saint-Jacques en péril

PARLONS D'EAU, PARLONS D'OR

L'EAU DE LA SOURCE...À LA MER

LE VÉRITABLE ALBUM DE LA COMTESSE

VIE DE L'ASSOCIATION

EDITORIAL

Découvrez ici le plan de « restructuration des terre-pleins du Port d'Armor », et, à l'intérieur du bulletin, les détails prévus. Avec le golf des Ajoncs d'Or, le réaménagement de Saint-Quay, la sécurisation de la falaise du Châtelet, le tourne-à-gauche des Prés Mario, la déviation de Binic,... que de projets ! Ce bulletin est l'occasion de faire un peu le tour des chantiers envisagés. Bonne lecture et très joyeuses fêtes de Noël.

Jean-Pierre Guth

CONSEILS MUNICIPAUX

Nos lecteurs qui s'intéressent à ces moments inqualifiables, pourront se rendre sur le site de LEQ où les vidéos de ces séances sont disponibles. Ils pourront se faire leur opinion par eux-mêmes. Tant que le spectacle sera de cette eau là, nous n'en parlerons plus, car notre association, indépendante de toute dimension politique, veut rester au-dessus de la mêlée. Mais,

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville ;
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur ?

Projets en cours

-Sur la zone d'activité des Prés Calans, à Binic, se construit un hôtel, Le Gallion. Prévu avec 40 chambres de 19m², il viendra heureusement compléter l'offre d'hébergement qui est si dramatiquement faible, par ici. Hôtel 3 étoiles, il est prévu pour une clientèle « la plus large possible » et devrait ouvrir en mai 2013.

-Réhabilitation du haut de la plage du Châtelet, confortement des falaises et réhabilitation d'ouvrages en béton : l'appel d'offre est en cours. Réponses fin novembre.

-Aménagement de Saint-Quay : les travaux qui devaient reprendre après l'été, jusqu'au 15 décembre, restent interrompus faute d'accord municipal.

-Rond-point des Prés-Mario : la décision de faire le tourne-à-gauche prévu n'a pas été prise.

-La bibliothèque pour tous a fait peau neuve dans ses locaux qui jouxtent l'office de tourisme. Grâce au travail de bénévoles, elle vient de rouvrir les mercredi, vendredi et samedi.

Nouvelles du cinéma Arletty

A ce jour, c'est-à-dire en un an, le cinéma a dépassé les 27.000 spectateurs, avec une majorité (60%) d'entre eux qui ne sont pas Quinocéens. Ce bilan, très supérieur aux prévisions initiales et obtenu malgré 6 semaines d'arrêt au printemps, manifeste bien quel facteur d'animation et quelle attraction l'Arletti représente pour notre ville. Voilà qui justifie les 6 années, tous les efforts et le budget qu'il a fallu dépenser. Le cinéma fonctionne actuellement en régie municipale et un appel d'offres est en cours pour mettre en place une délégation de service public à un organisme privé.

Reprise du ciné-club tous les 3e mardis du mois à 20h.

Séance « découverte » tous les jeudis à 21h avec un film ouvrant sur le monde.

Décès de François Héry

Maire de Saint-Quay-Portrieux de 1977 à 1995, François Héry s'est éteint à 95 ans après s'être dévoué à sa commune toute sa vie et de multiples façons. Humaniste, il a enseigné le latin à une génération de jeunes Quinocéens ; musicien, il était en charge de l'orgue de l'église et a été, avec son fils, à l'origine de l'école de musique qui s'était installée à la Villa Jeanne d'Arc ; enfin et surtout, maire pendant 18 ans, il a été l'artisan, par sa ténacité et son amour de sa ville, de la création du Port d'Armor, pour lequel il s'est âprement battu. Modeste et très accessible, il était toujours disponible dans son bureau de l'ancienne mairie. Notre commune lui doit beaucoup ; elle reste marquée par son passage à travers ce port en eau profonde qui lui donne un intérêt maritime et touristique exceptionnel dans la région.





Sitôt dissout le précédent comité du quartier de Kertugal, au moment des dernières élections municipales en 2008, s'en est créé un nouveau, sur de nouvelles bases, avec un nouveau président, Sylvestre Leprince, quinocéen de fraîche date. Celui-ci, reconnaissant envers ses prédécesseurs, avait à cœur de pérenniser le bon travail déjà réalisé à Kertugal, vieux quartier historique particulièrement vivant.

Il faut noter que ce comité de quartier n'a ni adhérents ni non-adhérents ; tous les habitants de Kertugal sont concernés et les animations sont gratuites : le vin chaud de décembre, les œufs de Pâques, pour les enfants, et les crêpes de Mardi-Gras. Les fonds proviennent principalement du vide-grenier de Kertugal, organisé en septembre sur le parking du magasin Netto et de la subvention octroyée aux associations par la Mairie de Saint-Quay.

Ainsi, l'ensemble des activités, et même la distribution de paniers garnis et l'offre de lots de qualité dans les tombolas, peut être gratuit. Cela explique aussi que tout ceci soit réservé aux habitants de Kertugal, sans distinction. Sylvestre Leprince insiste sur l'importance d'ouvrir les animations à tous ceux de Kertugal.

Seul, le repas champêtre des voisins, le 3ème week-end d'Août, avec animation musicale et apéritif à volonté, fait l'objet d'une participation financière. Gros succès, puisque, en 2012, 120 personnes y prenaient part, contre 80 en 2011. Et… "Chuttt"… une nouvelle animation est à l'étude ! Cette bonne fréquentation qui s'étend à l'ensemble des manifestations n'est pas figée : on observe un réel renouvellement des participants, au fil des envies et des disponibilités. Cela contribue à la création d'une émulation toujours vive au sein du quartier.

La population de Kertugal, constituée de résidents à l'année et de propriétaires de résidences secondaires, est assez représentative de celle de la commune :

Comité de quartier de Kertugal

Après l'interview de Bernadette Le Calvez, présidente du comité de quartier de Saint-Quay, nous avons rencontré S. Leprince, président du comité de quartier de Kertugal.

s'y côtoient des actifs, de jeunes et d'anciens retraités, ainsi que des familles avec des petits. Ceci crée un dynamisme et un précieux brassage, avec en particulier la nouvelle zone pavillonnaire de "Le Clézieux" et la construction du lotissement de Port-Royal. "Mon but principal, précise Sylvestre Leprince, est de faire plaisir aux gens qui sont demandeurs d'échanges et de rencontres, en développant la convivialité et le partage, et ainsi de fédérer les habitants d'une même communauté." Occasionnellement – et dans la limite de ses possibilités – il est prêt, en cas de problème, à assurer le lien avec la Mairie, mais il tient à rester apolitique. Il entretient de bonnes relations avec les services techniques, par exemple pour demander l'élagage d'arbres, et avec la municipalité pour l'organisation des animations de quartier. En cas d'urgence, les habitants de Kertugal contactent eux-mêmes la Mairie ; mais, en général, ils ne se sentent pas directement touchés par les divers projets d'aménagement.

Avec les autres comités de quartiers, les relations sont faciles et les invitations transmises. Ainsi, le repas champêtre, ouvert à tous, est l'occasion de bons échanges qui prouvent que le cloisonnement – entre résidents et vacanciers, ou bien entre quartiers – ne concerne qu'une minorité de personnes.

Sylvestre Leprince, très attaché à cette démarche d'ouverture et de brassage, insiste sur sa conception du comité de quartier : il a pour objectif de préserver une culture locale, en évitant surtout de créer des barrières, et de faciliter les relations par-delà les clivages. C'est ce qui constitue sa force. Il le déclare avec conviction : c'est une grande chance de pouvoir vivre dans un cadre aussi agréable que Saint-Quay : une station balnéaire dotée d'une histoire, d'une côte exceptionnelle, et offrant des conditions de travail aussi satisfaisantes. A chacun de la faire revivre avec ses propres moyens, voilà son message. La ville dispose d'un beau potentiel économique et touristique… et là, c'est le chef d'entreprise autant que le président du comité qui l'affirme !

Depuis son implantation relativement récente à Saint-Quay, Sylvestre Leprince n'a jamais été déçu. Il tient actuellement en gestation un projet qu'il ne doute pas de mener à bien : une belle fête annuelle inter-comités de quartiers…
Pourquoi pas un rallye culturel ?

Catherine Malassenet



Notre-Dame de la Garde à Kertugal



La fête des œufs de Pâques

La déviation de Binic n'est pas pour demain !



Un collectif anti-déviation s'est en effet créé à Binic qui ne fera guère avancer les choses. A l'initiative d'une commerçante, il demande que l'on s'occupe moins des aspects écologiques, qui prennent le devant de la scène, et plus des conséquences humaines du projet et des besoins du commerce. Le maire, Christian Urvoy lui-même, n'avait pas paru très pressé de voir ce projet se réaliser lors de notre interview de 2010.



La forêt du Sud-Goëlo va revivre

Sans aucun entretien depuis 1976, cette forêt de 56 ha près du Bois de la Salle, entre Lantic et le Golf des Ajoncs d'Or, va être revitalisée. Elle appartient à la communauté de communes qui lance avec l'Office National de Forêts un programme de réhabilitation sur 20 ans. Pour protéger ce capital naturel, des pistes coupe-feu seront créées et les sous-bois seront nettoyés afin de permettre un renouvellement naturel des arbres. La vente du bois devra couvrir les frais de ce programme dont l'objectif est la préservation du milieu naturel. Ce sera un magnifique cadre de promenade.

Transfert de la redevance du Casino sur la Communauté de communes ?

« Le député socialiste finistérien, Jean-Jacques Urvoas souhaite déposer en octobre 2013 un amendement visant à transférer sur les communautés de communes la redevance sur le produit des jeux dans les casinos »(OF du 22/9/12). Magnifique idée qui va dans « le sens de l'histoire » et du regroupement des communes sur les communautés de communes. Mais quel terrible impact pour notre ville où cette redevance représente plus du quart de ses recettes ! Comment pourrait-elle assurer toutes ses obligations, accueillir 15 à 20.000 vacanciers l'été, réaliser les travaux indispensables pour la voirie ou le traitement des eaux pour la salubrité des plages, jouer son rôle de pôle d'attraction de toutes les communes environnantes ? Voilà qui laisse prévoir un avenir redoutable pour ceux qui payent leurs impôts locaux ici. Heureusement chaque pièce a deux faces : en contrepartie de ce changement notre commune ne se sentirait plus aussi motivée pour créer autant de places de stationnement devant le casino alors que le parking de la Duchesse Anne est à moins de 100m. On pourrait ainsi, une fois encore, reparler des projets d'aménagement, laisser le minigolf en paix tel qu'il est et transformer en jardin arboré toute



la voirie qui le sépare de la mer. La circulation serait reportée dans les rues de l'Yser et des Sablons. On pourrait -pourquoi pas ?-, revoir à cette occasion nos contributions à la Communauté de communes et lui transférer la salubrité de la mer... Finalement cette idée n'est peut-être pas aussi mauvaise qu'on le dit.



Transfert de compétence de l'eau vers la Communauté de communes.

La gestion de l'approvisionnement en eau des 6 communes sera transférée au 1e janvier à la Communauté de communes qui prendra donc notamment à sa charge,
-les réseaux d'eau potable : création, gestion et entretien, y compris poteaux et puits pour incendie,
-la production de l'eau potable, son traitement, son transport et sa distribution,
-les forages, leur gestion et la recherche de nouvelles ressources,
-la protection de cette richesse qu'est l'eau.
Ainsi au lieu d'être administré localement, ce bien précieux devrait être géré de manière uniforme, plus efficace et plus sûre car avec plusieurs captages.

Le Golf des Ajoncs d'Or

Situé entre Saint-Brieuc et Paimpol, à 7 km et moins de 10 mn de Saint-Quay-Portrieux par la D9 en direction de Lanvollon, le golf des Ajoncs d'Or offre un parcours de 18 trous, par 72, 6078 mètres, parfaitement entretenu dans un bel environnement calme et arboré de 60 hectares. Il fait partie des 11 golfs des Côtes d'Armor (dont 5 parcours 18 trous), possède également un compact de 4 trous, et est affilié au réseau Golfy.

Créé en 1976 par les architectes M. Carlian et G. Desheulles, il a été rénové en 2001 par l'architecte Jean-Pascal Fourès, pour un montant de 365 k€ (surélévation et restructuration des départs, création de 3 lacs, recalibrage de berges, modelage autour des greens, remise à niveau du réseau de drainage et d'assainissement, plantations..). Les drapeaux sont bien défendus, et on y affronte quelques trous délicats, dont le numéro 11 et son double dogleg.

Le golf est entretenu par une équipe de 5 jardiniers, comprenant son directeur Jean-Luc Roperch qui, depuis 1997, consacre 80 % de son temps à ses responsabilités de greenkeeper. Pendant la saison de mars à début novembre, les 20 hectares de fairways sont tondus deux fois par semaine, et les greens quotidiennement ; la tonte des roughs est continue tout au long de la semaine, leur pousse très rapide est favorisée par un sol riche en matières organiques en raison de la proximité du Bois de la Salle. Les pins sylvestres sexagénaires y côtoient chênes, hêtres, bouleaux, et même un séquoia.

La faune est diversifiée (colonies de canards, martres, chevreuils, couple d'écureuils au départ du 17), les sangliers destructeurs sont désormais maintenus à distance par une clôture électrique de 5 km ; les nombreux amphibiens (rainette arboricole - espèce protégée de petite taille et d'un vert fluorescent -, crapauds, tritons crénelés, salamandres) démontrent un effort environnemental particulier avec l'utilisation maximale d'intrants verts et d'engrais de qualité.

Le Pro Daniel Dugué (ex-entraîneur de Ligue, vainqueur du championnat national senior PGA France 2001) y enseigne le golf à titre libéral, tout en assurant l'accueil des scolaires en collaboration avec le Conseil Général et la Communauté de communes.



L'accueil, le bar et le proshop sont assurés par une équipe de 4 personnes, qui gèrent 550 membres à l'année (dont 10 % d'Anglais) et 5000 green fees individuels.

Le golf est un SPIC (service public industriel et commercial) intercommunal, propriété de la Communauté de communes du Sud-Goëlo (Binic, Étables-sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc) ; les budgets de fonctionnement (670 k€, environ 10 % du budget de la Communauté) et d'investissement (200 k€) sont équilibrés, mais le vieillissement de la population, le manque d'hébergements adaptés, et l'attractivité encore insuffisante du territoire rendent l'équilibre financier délicat, avec une légère baisse des abonnés et une stagnation du nombre de joueurs occasionnels.

Un grand projet

Pour en renforcer l'attractivité et la visibilité, une décision de réhabiliter l'accès des parkings et du club house a enfin été prise en faveur du projet de l'architecte paimpolais Bruno Le Pourveer. Ce projet ambitieux permettra à la clientèle d'être accueillie dans des locaux modernes, vitrés, adaptés et accueillants, surélevés de 0,80 m par rapport au terrain, avec une vraie vue sur le parcours depuis la route, des bureaux et une salle de séminaire. Dans la lignée de la maison Farnsworth dessinée et construite dans l'Illinois au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par l'architecte allemand Ludwig Mies van der Rohe, ces nouveaux locaux seront un hommage moderne au parcours, et devraient être livrés en 2014, pour un budget d'environ 1 M€. Souhaitons que cet investissement soit accompagné par des partenaires de qualité (restauration, proshop), et permette d'augmenter significativement la fréquentation particulière et institutionnelle.

Un permis de construire avait été accordé le 20/01/2009, pour la réalisation d'une résidence de loisir et d'un ensemble de maisons jumelles sur le terrain de la lande de Buhen aux abords du golf, le long du trou 17. Une association a déposé au Tribunal administratif de Rennes un recours, au motif que ce terrain serait en zone humide ; de référé et expertises en négociations avortées, crise économique et entreprises placées progressivement en redressement judiciaire, l'ensemble de l'opération a échoué malgré une décision juridique récente favorable au projet soutenu par la Communauté de communes. Le projet de résidence de tourisme est donc toujours d'actualité, mais en attente de candidatures de la part de partenaires futurs ... !

Le site internet du golf a été enfin remis au goût du jour, même si nous sommes impatients qu'il soit encore amélioré et que l'outil de réservation des départs soit rapidement disponible.

http://www.golfdesajoncsdor.fr/

À vos clubs... le golf redevient discipline olympique en 2016 à l'occasion des JO d'été à Rio de Janeiro, après plus d'un siècle d'absence... Voici une belle occasion pour créer à Saint-Quay-Portrieux une opération d'envergure Brésil/Golf/Cinéma !

Jean-Yves MULLER



L'esplanade «n'importe quoi»

Pendant que l'attention était détournée vers les rebonds de l'affaire du golf miniature, les gros enjeux se déroulaient ailleurs. Ils se révèlent maintenant.

Ebauche d'hôtel, parking à caravanes l'été, désert l'hiver, depuis 20 ans nous avions une « esplanade n'importe quoi ». Près d'un hectare et demi, au cœur de l'activité de la ville auquel il semblait que personne ne s'intéressât jusqu'ici.



Et puis soudain, sans qu'il y ait eu de projet d'ensemble affiché, sans concertation avec la population, sans prévenir, voici le problème réglé. Le Syndicat Mixte du Port d'Armor a lancé en septembre un appel d'offres pour la construction d' « un bâtiment atelier du port et locaux plongeurs » devant être construit pendant le 1° semestre 2013. Peu auparavant, le 2/8/12, avait été délivré à l'entreprise Budet un permis de construire un bâtiment de 3223m², hauteur 10m. Objet : « coopérative maritime, avitaillement maritime, bureaux et salles de réunion pour des activités maritimes, complexe multimédia, yacht club ».

On parle de coopérative maritime, mais il ne s'agit pas de la coopérative des pêcheurs qui leur est exclusivement réservée pour leurs achats en franchise H.T et qui restera dans son bâtiment actuel derrière la criée. Il s'agit de transférer le magasin actuel situé à l'angle du quai de la République et de la tranchée Bocuze, commerce privé classique appartenant au mouvement coopératif.
Un premier permis de construire avait été déposé par une SCI contrôlée par le mouvement coopératif mais il n'a pas eu de suites pour des raisons économiques ; il se disait que la santé financière du mouvement ne le permettait pas.
M Budet, promoteur immobilier et entrepreneur de travaux public, a donc repris le projet à son compte. Il connaît bien le port pour avoir contribué en son temps à la réalisation de son génie civil. Plus récemment il a acheté dans de bonnes conditions les locaux invendus sur le port qui appartenaient à la Société du Nouveau Port. Brusquement la SNSQP qui y occupait jusque là un local de 110m² en situation précaire et pour un loyer réduit, a été mise devant l'obligation de payer un loyer qu'elle ne pouvait supporter. Mais le Syndicat Mixte du Port d'Armor[1], va sauver la situation en actant le principe d'acheter un local à l'étage du futur immeuble pour le louer à petit budget à la SNSQP.
Bravo pour une bonne et belle implantation pour le yacht club. Mais avait-on jamais parlé d'installer un complexe multimédia au port ? Pourquoi pas, au fond, mais aussi pourquoi ? Des bureaux, pourquoi pas ? D'autant plus qu'ils s'intitulent fort opportunément « maritimes ». Mais s'ils devenaient « terrestres » ? En tous cas ce qui fait plaisir c'est de constater que les règles sont respectées : 23 places de parking pour la coopé, 18 pour l'avitaillement, 17 pour les media, 21 pour les bureaux, etc: nous allons avoir 92 places de parking pour ce complexe immobilier, plus les autres. Les caravanes vont revenir l'été et le désert l'hiver. Et tout est tellement bien ficelé que les extensions sont déjà prévues, avec un accès vers le port de plaisance dont on reparlera.

Ces affaires seraient tolérables s'il y avait un projet sur cette esplanade, avec ses logiques, son esthétique, ses voies de circulation ; bref un plan d'urbanisme. Une initiative forte avait été prise par le Syndicat Mixte pour chercher à mettre en place une délégation de service public qui gère le port de plaisance et l'esplanade sur la base d'un projet global. Mais pour une raison pas claire, il semble qu'il n'en soit plus question ! Le Conseil municipal de Saint-Quay-Portrieux ne peut pas se réfugier derrière sa situation minoritaire dans le capital du Syndicat Mixte qui a la concession de ces terrains pour se





déclarer incompétent à ce sujet, le tampon de la ville apparaît sur tous les plans. S'il avait une position ouverte et transparente, s'il débattait avec la population d'un projet à proposer comme il le fait pour le casino, s'il mettait en avant le fait que ces terrains sont situés au cœur de son activité, s'il brandissait son pouvoir d'accorder ou de refuser les permis de construire, s'il usait de son influence, il pourrait se faire entendre et nous proposer mieux qu'un immeuble et des parkings.

Jean-Pierre Guth

1 - Rappelons que le Syndicat Mixte du Port d'Armor appartient pour 55% au Département et pour 45% à la Ville, et que son Président est Loïc Raoult président de la Communauté de communes de Sud-Goëlo avec comme 2nd Vice-président Georges Brézellec.

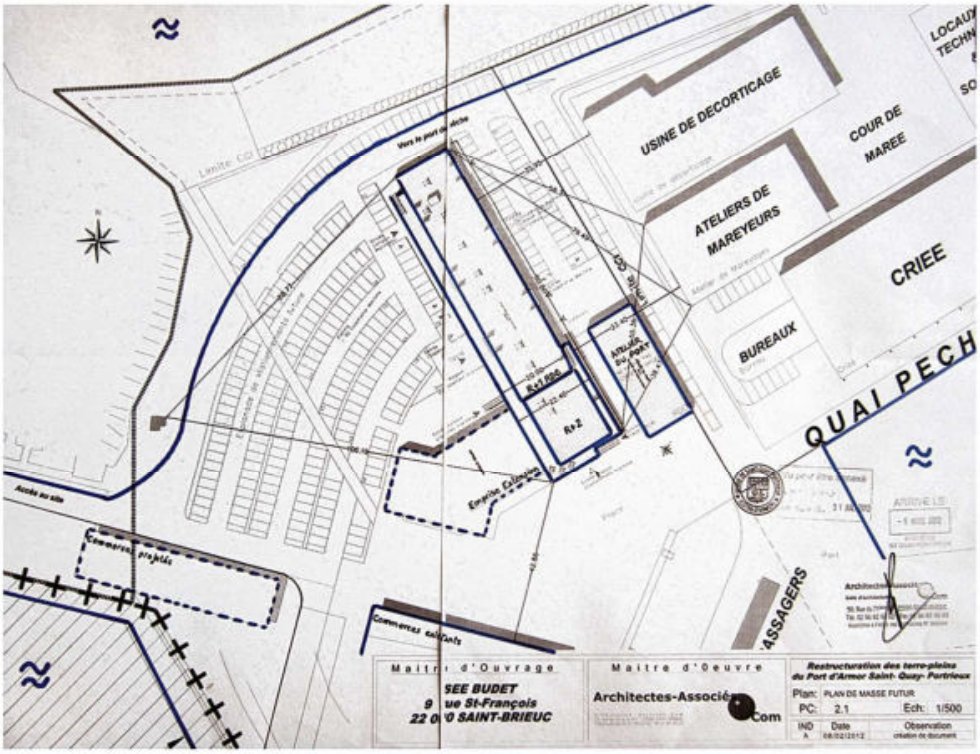

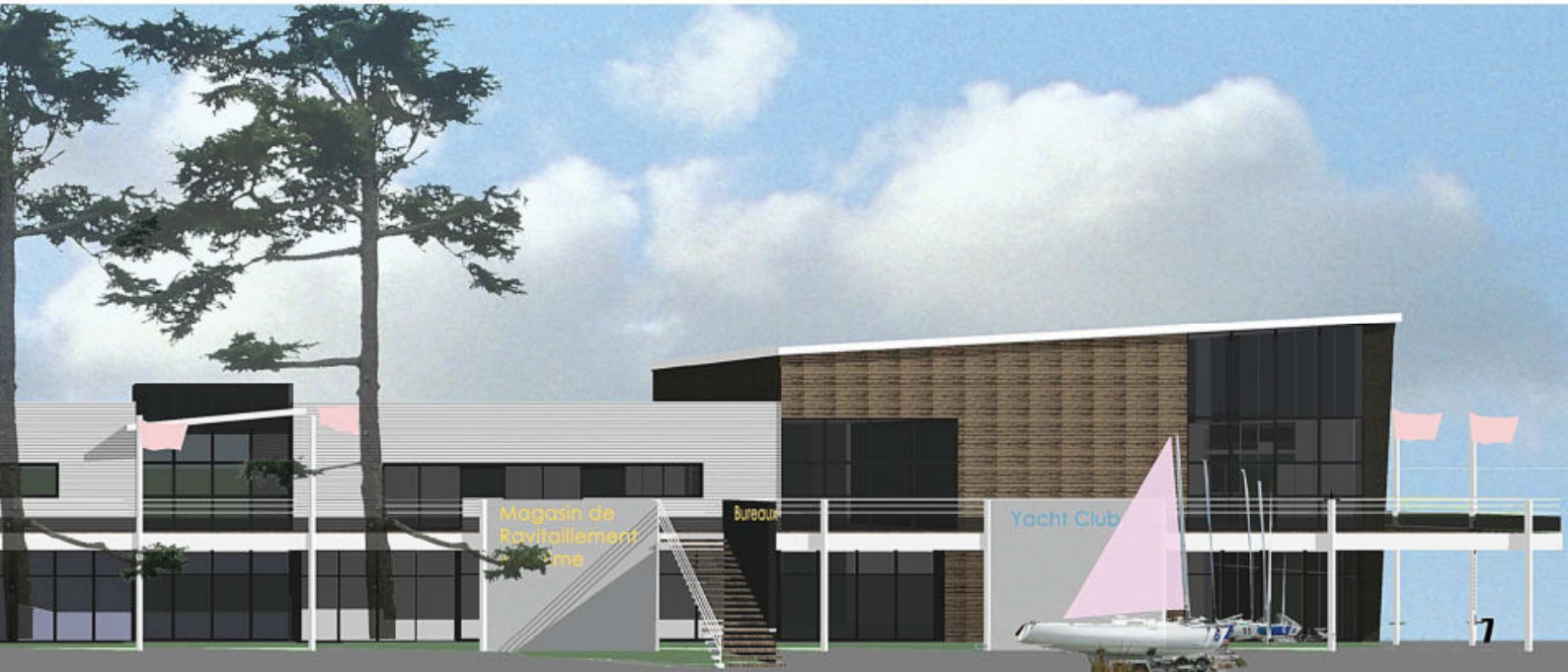

« Ailes Marines », avancement du projet éolien

Entre Saint-Quay et Saint-Cast, tous deux à peu près équidistants du site prévu pour la « ferme éolienne », le consortium Ailes Marines[1] qui a été retenu pour ce projet fera le choix du port où s'organisera la maintenance. L'un et l'autre, et même Erquy, sont sur les rangs pour récolter tout ou partie des 140 emplois en jeu.

Depuis septembre et jusqu'à la fin de l'année, le projet est dans une phase de mesures et de prélèvements destinés à connaître en détail la topographie et la nature des fonds jusqu'à 30m (sic) de profondeur.

Il est en effet nécessaire de savoir comment positionner ces monstres que sont les pieds de ces énormes éoliennes. La technique moderne consiste à poser l'éolienne sur une sorte de tabouret (Jacket est le mot technique) qui émerge au-dessus de la surface et est doté de quatre pieds comme ceux représentés ci-dessous reliés entre eux par des croisillons et amarrés à des pieux qui assurent l'ancrage. Spécialement conçue pour les machines de très forte puissance[2], cette solution permet de mieux répartir les efforts de la structure et d'offrir une construction plus «transparente» à la houle car elle laisse mieux passer les vagues. Enfin, le jacket serait, aux dires de certains spécialistes, la meilleure solution pour l'environnement, car il offrirait un «puits de vie» aux espèces marines et pourrait être découpé en fin de vie pour offrir alors des abris à la faune sous-marine.

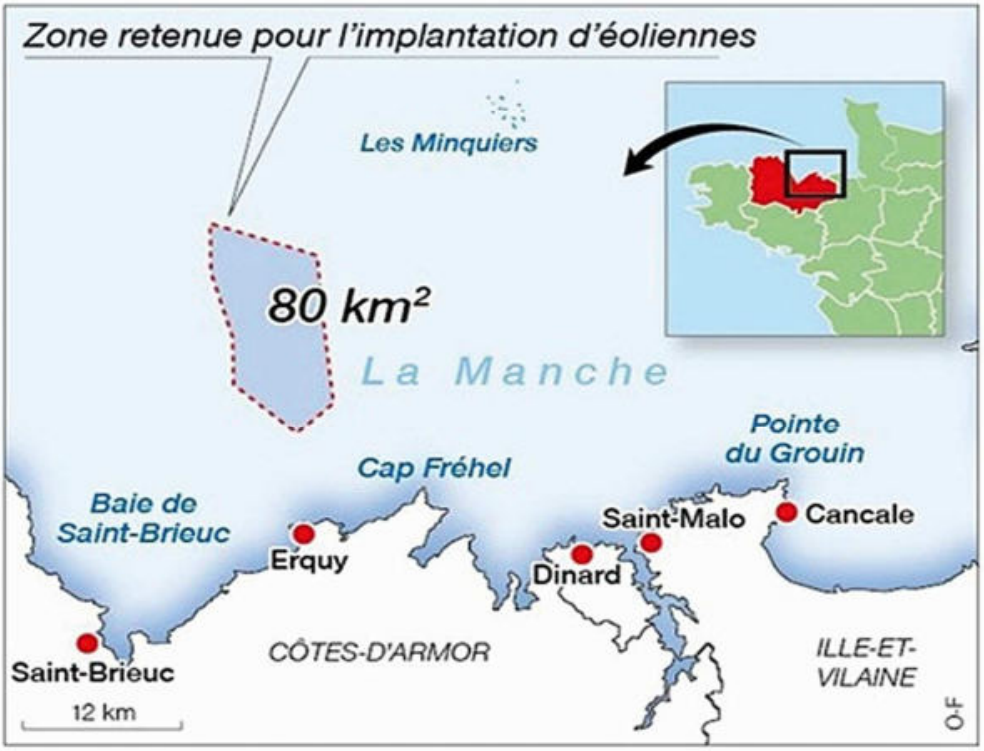

Malheureusement, coup de théâtre, devant les analyses issues des carottages réalisés sur zone, les ingénieurs ont eu la mauvaise surprise de découvrir que les sols étaient beaucoup plus friables que ce qu'ils imaginaient. « Dans certains secteurs, cela contredit même la bibliographie existante ». Par conséquent, EDF a décidé de changer son fusil d'épaule et de prévoir, au cas où il serait lauréat sur les différents champs de l'appel d'offres, de recourir à des fondations gravitaires (cône d'acier et masse de béton situés à la base du mât).

Que décidera le consortium Ailes Marines? La question ne concerne pas que les spécialistes des éoliennes, mais aussi les pêcheurs, car suivant la technique retenue, le bruit émis par le battage des pieux nécessaires à l'ancrage du dispositif peut être considérable (180 décibels) et avoir des effets sur la faune jusqu'à 20km (c'est-à-dire jusqu'à St Quay !). Le cabinet In Vivo (La Forêt Fouesnant) effectue donc actuellement des mesures du bruit généré par la mer pour préparer un modèle de l'impact sonore des travaux.

Enfin, concernant la pêche, un accord a finalement été signé entre les comités des pêches, départemental et régional, et Ailes Marines. Le consortium s'engage à enfouir les câbles pour permettre le chalutage, à financer l'éradication des crépidules, à réensemencer des naissains de coquilles, à cofinancer des viviers à homards réfrigérés, à étudier l'effet « récif artificiel » des futures fondations et même à promouvoir les métiers et les produits de la mer. Ouf !

Thierry Perivallon





[1] *Le consortium Ailes Marines est constitué par l'énergéticien espagnol Iberdrola, les Français Areva (turbine) et Technip (pose), ainsi que le Britannique Eole-RES (développeur)*
[2] *Les turbines prévues ici feront 5MW et sont parmi les plus puissantes actuellement réalisées.*

Coquilles Saint-Jacques en péril :

C'est IFREMER qui le dit : « La biomasse exploitable est estimée à 15.860T soit -43% par rapport à 2006 ». Ceci est dû en partie à une moindre reproduction. Ces scientifiques invitent donc à plus de retenue dans les prélèvements : « Il y va de l'avenir du gisement » (OF 25/9/12). Ifremer donne des recommandations de réduction sur les quantités maximum à pêcher, mais elles ne sont pas contraignantes et pendant ce temps la pêche augmente. Elle était de 6% supérieure aux quotas en 2009 et a atteint 55% de plus que les quotas en 2011. La régulation se fera donc nécessairement : les prises diminueront tandis que les prix monteront !



Parlons d'eau, parlons d'or

Une richesse inégalement répartie

Elle aurait été apportée sur la terre il y a 3,4 milliards d'années par quelque 10 millions de corps céleste de petite taille (moins de 20 km de diamètre). Son volume n'a pas varié depuis : 1.320 millions de kilomètres cubes ainsi répartis :

Mer et océans	:	*97,25 %*
Glaces	:	*2,05 %*
Eaux souterraines	:	*0,68 %*
Lacs	:	*0,01 %*
Humidité des sols	:	*0,005 %*
Atmosphère	:	*0,001 %*
Fleuves et rivières	:	*0,0001 %*
Biosphère (eau verte, contenue dans les plantes et les organismes vivants)	:	*0,00004 %*

Le volume global est gigantesque et paraît largement suffisant à l'échelle mondiale, même si l'eau douce disponible n'en constitue qu'une infime partie, mais celle-ci est très inégalement répartie, souvent gaspillée, de plus en plus polluée et les besoins mondiaux croissent deux fois plus vite que la population. Un homme sur trois n'a pas accès à l'eau potable, et les pays en voie de développement à la démographie explosive, ont des réseaux d'eau, et plus encore d'assainissement, d'une insuffisance tragique.

Le monde entier s'en préoccupe

Après la conférence sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972, la première Conférence des Nations Unies à Rio del Plata en 1977 a défini l'eau comme un « bien commun », dont tous les êtres humains quels qu'ils soient doivent disposer en quantité et qualité suffisantes pour leurs besoins essentiels.
En 1992, à Dublin, la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement a déclaré en danger la situation mondiale de l'eau, ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement. Elle l'a définie comme une « valeur économique ». Est évoquée la création d'un Forum Mondial de l'Eau, qui prendra naissance en 1996 à l'initiative de Véolia et se réunira à Marrakech en 1997 puis tous les trois ans depuis lors, jusqu'en 2012 à Marseille, son point de départ.

De très nombreuses autres réunions internationales, consacrées au problème général ou à objet plus limité, ont réuni plusieurs milliers d'experts ou de responsables politiques sans dépasser le stade des analyses et des vœux pieux et faisant apparaître deux approches différentes : celle, angélique, des ONG, qui prône l'eau gratuite sans se préoccuper du financement ni des opérateurs, et celle, réaliste, du Forum Mondial de l'Eau, qui considère que l'eau a un prix, que les besoins d'investissement sont immenses (180 milliards de $/an pendant 25 ans au lieu de 75 actuellement), que gratuité est synonyme de gaspillage et que les grands groupes privés sont seuls à pouvoir pallier la quasi-impossibilité d'accord international.

Si on se rappelle que la France n'a eu le téléphone, les autoroutes, les parkings, et bien d'autres équipements comme le tunnel sous la Manche, que parce qu'ils ont été confiés au secteur privé, on ne peut qu'approuver ce réalisme, d'autant que la France est particulièrement bien armée dans ce domaine.

Trois cigarettes par jour

Pour l'inconscient collectif l'eau, bien naturel comme l'air, devrait être gratuite. De fait elle a longtemps été puisée dans les rivières, dans les puits et aux fontaines publiques urbaines, et utilisée sur place dans les bains et lavoirs ; mais depuis l'Antiquité des porteurs la proposaient à domicile –c'est encore le cas dans certaines parties du monde- et, dès la fin du XI° siècle se crée la corporation des porteurs d'eau, précurseurs des grandes compagnies qui ont accompagné la croissance considérable de la consommation et rendu l'eau courante.

La France a la chance de compter deux leaders mondiaux du traitement, de la distribution de l'eau et du traitement des eaux usées, Degrémont et Véolia. Ils sont prospères et exportent dans le monde entier. Mais, si faire des bénéfices est –difficilement- tolérable par la « pensée unique », distribuer des dividendes à ses actionnaires ne l'est pas ! Et on assiste depuis des années à des campagnes virulentes contre les « profiteurs » et l'envol du prix de l'eau.

Sans vouloir généraliser, l'exemple de Saint-Quay démontre le contraire

-de 2002 à 2012, la part de la facture revenant à Véolia est presque toujours inférieure à 50%, le reste allant au Syndicat Départemental AEP, au Syndicat de l'Ic, à la Commune, et à l'Agence de l'eau,
-le prix HT du mètre cube a évolué entre 3,3 et 3,9 €, sauf en 2007 (4,3) puis 2007 (4,3) et 2001 (4,57) suite à une augmentation sensible du poste épuration.

Alors, l'eau est-elle trop chère ? Pour un abonné moyen, on peut évaluer le coût à environ 1€/jour, ou à 3 cigarettes, ½ litre de lait ou de bière, une boîte de nourriture pour chien ou chat, un croissant ; et une place de cinéma coûte 7,5 fois plus...

Est-ce trop payer pour le confort qu'apporte l'eau courante ?

René-Yves Drouin

L'eau ... de la source ... à la mer

Ce titre correspond au nom d'une association basée à Binic qui est remarquable par sa compétence sur cette ressource et par le sérieux et l'objectivité de ses propos. Avec son autorisation nous reprenons quelques éléments issus de ses bulletins les plus récents.

De la Source à la Mer, Madame Joëlle Le Guern présidente, 18 rue de la Croix Rouge, 22520 BINIC

Des sources de l'eau...

Jusqu'en mars 2009, Binic, Etables et Saint-Quay étaient alimentées par une prise d'eau sur l'Ic au captage de La Trappe, à Binic. L'eau y était traitée à l'usine du Chien Noir. Constatant la montée progressive de la teneur en nitrates provenant des pratiques agricoles, dans les années 80-90 le syndicat des eaux de l'Ic avait incorporé dans l'usine une unité de dénitratation!
En effet, la norme européenne interdisant de « capter » des eaux ayant des taux de nitrates supérieurs à 50mg/l s'est imposée et a conduit à de coûteux travaux.

Nous voulons relever ici un vrai scandale.

En effet, la loi ne dit pas que l'on ne peut pas délivrer de l'eau supérieure à 50 mg/m3 de nitrates, elle dit que l'on a pas le droit de « prélever » de l'eau avec une teneur supérieure à 50 mg/m3, si bien que la Préfecture a mis en demeure le syndicat de fermer l'usine du Chien Noir pourtant capable de produire une eau parfaitement potable.
En conséquence, le syndicat doit dorénavant s'approvisionner à Saint-Brieuc et recevoir l'eau du Gouët provenant du barrage de St Barthélémy. Il en résulte un surcoût et une perte de sécurité d'approvisionnement du fait que le syndicat est devenu tributaire d'un fournisseur unique.

La prise de compétence « eau » par la communauté sud Goëlo est à cet égard une bonne chose. La baisse significative du taux de nitrate dans la rivière de l'Ic permettrait à terme de rouvrir l'usine du Chien Noir.

Et que vaut maintenant l'eau du Gouët ?

Le bassin-versant du Gouët est composé de prairies, de cultures traditionnelles, et d'élevages.
L'eau du Gouët contient donc des pesticides, des fertilisants (phosphore et azote), des nitrates. La qualité de l'eau est aussi dégradée par les rejets de la station d'épuration et des industries agroalimentaires.



le Gouët

Mais elle s'améliore. À l'usine de Saint-Barthélémy, elle subit de très nombreux traitements : filtrations, oxydation, déminéralisation, charbon actif, térilisation, injection d'ozone et de chlore.

L'eau de St Brieuc est donc potable, mais elle contient plus de phosphates que celle de l'Ic et surtout le niveau du barrage de St Barthélémy a tendance à baisser !
On se préoccupe donc de plus en plus de la sécurité d'approvisionnement et l'on revient vers l'Ic ... pour constater que sa qualité s'améliore.
Est-ce dû aux efforts faits (implantation de talus, réhabilitation de zones humides) et à plus de sagesse dans les épandages ou aux conditions climatiques ? Il a peu plu cet hiver et les sols ont été moins lavés que d'habitude. Le fait est que l'on a constaté cet été une nette diminution de l'envahissement des plages par les algues vertes, quasi absentes à Binic.

Peut-on alors espérer prochainement la réouverture du captage de l'Ic ? Il faut attendre la confirmation des bons résultats des mesures effectuées cette année.

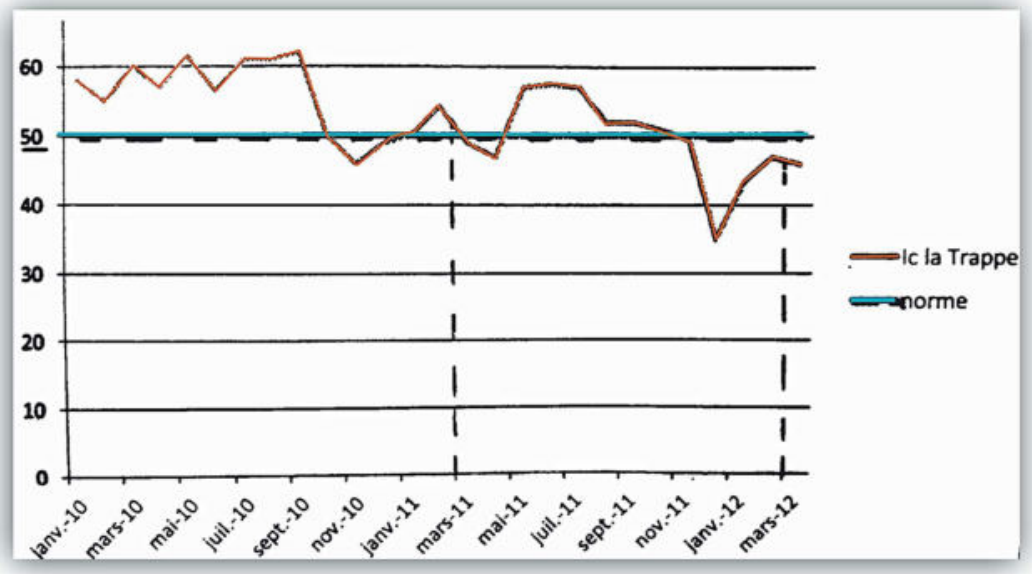

QUALITE BIOLOGIQUE DES EAUX DE BAIGNADE ÉTÉ 2012							
	05-juin	21-juin	10-juil	20-juil	03-août	21-août	4-sept
Plage des Godelins							
Entérocoques	<15	15	<15	15	30	30	<15
Escherichia	30	61	<15	77	15	77	30
Interprétation sanitaire	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Plage du Moulin							
Entérocoques	46	15	<15	<15	61	15	<15
Escherichia	160	46	<15	15	370	110	94
Interprétation sanitaire	Moyenne	Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne	Moyenne	Bonne
Plage de la Comtesse							
Entérocoques	<15	230	<15	15	61	<15	<15
Escherichia	45	160	<15	94	15	15	<15
Interprétation sanitaire	Bonne	Moyenne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Plage du Châtelet							
Entérocoques	45	270	<15	46	<15	15	<15
Escherichia	110	220	<15	190	30	<15	15
Interprétation sanitaire	Moyenne	Moyenne	Bonne	Moyenne	Bonne	Bonne	Bonne
Plage du casino							
Entérocoques	15	30	<15	<15	61	15	<15
Escherichia	30	15	<15	<15	<15	<15	<15
Interprétation sanitaire	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Mesures du département "santé-environnement" de l'Agence Régionale de Santé (ARS)							



***Entérocoque** : Bactérie résistant aux acides et à certains antibiotiques utilisée comme indicateur de contamination fécale.*
***Escherichia** ou bacille de Coli est une espèce parasite de très nombreux organismes vivants dans l'intestin de nombreux animaux et chez l'homme.*

...aux eaux de baignade

Qu'elles viennent de la pluie ou de nos rejets, les eaux finissent toujours à la mer ! Des mesures de salubrité sont faites tous les étés sur nos plages.

La « plage du port » n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus car en toute rigueur, ce n'est pas une plage mais simplement une grève en arrière du port où la baignade est interdite par arrêté municipal datant de 2006. En effet les bateaux engendrent des risques sanitaires et la grève est particulièrement polluée par temps pluvieux car s'y déversent les eaux qui ruissellent des rues alentour.

La pollution des eaux de baignade peut avoir plusieurs origines :

1-le ruissellement des eaux de pluie qui « lavent » les versants,
2-les défaillances ou les insuffisances des postes de relèvement des eaux usées,
3-les raccordements non conformes des eaux usées de certaines maisons vers les collecteurs d'eau de pluie,
4-les défauts de l'émissaire qui envoie en mer, à une certaine distance de la côte, les rejets liquides de la station de traitement des eaux usées,
5-l'eau des ports quand ils se vident à marée descendante.

Pour les eaux de pluie qui ont littéralement lessivé les rues, seuls sont concevables des émissaires renvoyant l'eau au large des plages et/ou l'installation de bassins de rétention et de décantation sur les terrains qui dominent les plages. Cette dernière solution est envisagée pour les plages de la Comtesse et du Casino.
Pour les eaux usées, il est nécessaire de remonter les effluents des résidences implantées dans les points bas, vers la station de traitement. Malheureusement il arrive que les systèmes de relevage soient ou défaillants ou insuffisants et les eaux usées se déversent alors sur la côte. Cela s'est produit plage de la Comtesse en 2011. Mathieu Tanon, conseiller municipal délégué aux problématiques des eaux, conduit une investigation pour essayer de comprendre ce qui s'est passé en 2011 et s'est répété en août 2012, et pour comprendre les écarts observés. Malheureusement les réseaux d'égouts sont anciens et poreux. Peu de choses peuvent être faites pour remédier à ce défaut, sauf à l'occasion de travaux de voirie.

Pour les raccordements individuels, progressivement les maisons sont réglementaires en envoyant dans des réseaux séparés les eaux usées et les eaux de pluie. Les premières pollueraient la mer, les deuxièmes engorgeraient les réseaux d'eau usée et la station de traitement !
Pour l'émissaire qui évacue en mer les rejets de la station de traitement au large de l'Isnain, il s'avère qu'il est un peu court et localement cassé, mais il ne semble pas que ces défauts aient de conséquences. Une directive de l'Union Européenne contraint les communes à faire tous les travaux nécessaires pour avoir d'ici 2015 des eaux de baignade conformes aux normes, et leur laisse une période de sursis pour régulariser leur situation. Si elles s'avéraient non conformes, elles pourraient être interdites à la baignade.

Mais du port il n'est question nulle part. Difficilement maîtrisables et peu étudiés, les courants diffusent les eaux du port quand il se vide. Celles-ci récoltent les rejets de Celtarmor, ceux de la plaisance et ceux de la pêche, sans compter les métaux lourds qui interviennent dans la protection des coques et des moteurs. Belle potion qui met en péril nos plages. Celle de la Comtesse est encore en sursis pour deux ans ! Voilà qui mériterait peut-être une étude sérieuse.

Jean-Pierre Guth

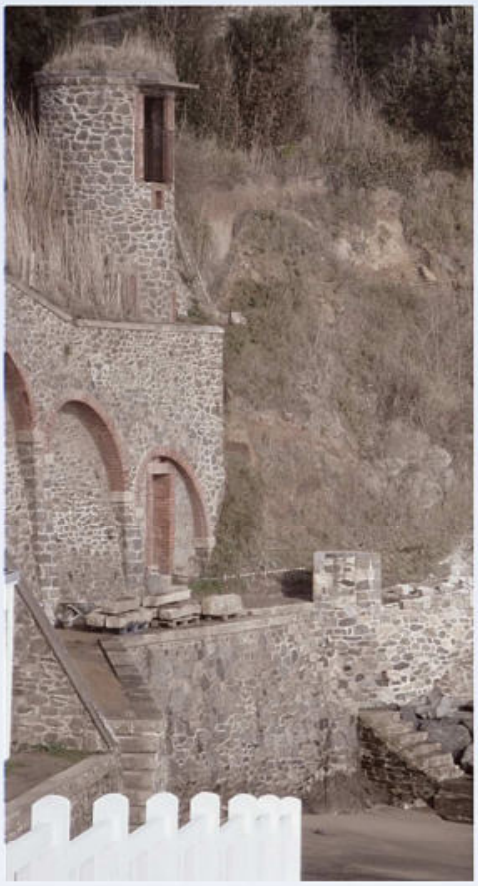

Le véritable album de la Comtesse

Dans les vieilles familles quinocéennes, elle a mauvaise réputation, Julie du Bois Péan, devenue comtesse Tranchant des Tullays. On dit que ce nom de Tranchant exprime bien son caractère, qu'elle a été possessive, futile et débauchée. Veuve, elle a pris un jeune amant, Alfred, et lui a légué la plus grande partie de ses biens, au détriment de sa famille. C'est très vilain !

Madame Noëlle Gallot, d'Etables, a publié en 2007 une biographie légèrement enjolivée «La rebelle de la falaise ou la vie romancée de la comtesse du Portrieux». Elle la présente comme un roman. Il n'était même pas nécessaire de présenter une vie romancée. La réalité vécue suffisait.

Julie naît à Rennes en 1784. La Révolution la fait émigrer à Jersey, puis à Londres. A la Restauration, elle retrouve la Bretagne. Elle s'y fiance à Gilles Tranchant des Tullays, qui devient son amant, puis l'épouse. Ils ont un fils, qu'elle appelle Guillaume comme l'un de ses soupirants. Mais Gilles meurt dans ses bras. La voilà libre !

Julie estime peu Louis XVIII, mais évite Paris. Elle s'établit au Portrieux et y subit des problèmes de bornage. Un jeune Alfred vient distraire ses nuits. Bonne cuisinière, elle donne des leçons de cuisine aux religieuses de la Villa Jeanne d'Arc, bien que certaines craignent le péché de gourmandise, pourtant véniel.

On ne craint pas le choléra. Il s'installe pourtant au Portrieux. Mais Julie n'en est pas atteinte, elle est robuste.

Elle possède un vaste terrain et une île dans le quartier qu'on appellera ensuite « La Comtesse [1] ». Possessive, elle fait remarquer aux piétons qui traversent son terrain : « Vous marchez sur mes terres ». Le terrain et l'île sont à Alfred, ainsi que les immeubles qu'elle a acquis à Saint-Quay, village alors peu développé.

A sa mort, elle ne sera pas regrettée. Alfred aura fait la bonne affaire. Avant les promoteurs immobiliers.

Alain de Penanster

1 - La toute première Comtesse est Marguerite de Mayenne, épouse en 1238 d'Henri d'Avaugour, Seigneur comte du Goëlo et propriétaire de l'île.

VIE DE L'ASSOCIATION

Résultat de l'enquête sur le bulletin

Lors de notre AG les membres présents ont répondu à un questionnaire leur demandant leurs préférences sur les thèmes que nous abordons dans notre bulletin:

1°-Une préférence très nette se porte sur les deux rubriques,
« Autres sujets concernant la ville » et « Thèmes de fond ».
2°-Viennent ensuite ex-æquo les rubriques,
« Ce qui concerne le port et la baie » et « Les thèmes culturels».
3°-En queue de liste et ex-æquo nous trouvons,
« Ce qui concerne les Environs» et « Les brèves en vrac».
La rubrique « Actualités municipales» est paradoxale ; elle arrive en 2°position chez les résidents permanents et en 5° position chez les résidents temporaires !

Concernant la taille des articles :
-la préférence va très nettement à des articles d'une page,
-la taille de l'article doit être adaptée à son fond, et en règle générale on nous demande de ne pas changer les choses sur ce plan.
-mais il est cependant clair que les articles ne doivent pas être trop longs -deux pages au maximum pour des articles de fond.

Enfin dans les commentaires nous avons relevé qu'il fallait :
-maintenir la rubrique municipale, même s'il est difficile d'apparaître impartial, impartialité qui est exigée par tous
-être force de proposition pour des projets

Comité

A la suite de notre Assemblée Générale de l'été dernier (PV officiel de l'AG sur notre site), le comité de l'association a été complété par la nomination de Jacques Barreau, Pascal Lacroix, Louis Rolland (Secrétaire Général) et Jean-Pierre Vigneron. Avec leur venue notre comité est considérablement renforcé et comprend maintenant 12 résidents permanents, soit plus de la moitié de ses membres.

Jacques Donnay

Jacques Donnay est décédé en octobre. Personnalité Quinocéenne très engagée dans la vie de la commune, il avait été l'un des fondateurs de la télévision en France à l'époque héroïque des années 50 créant les équipements de pointe pour le procédé CECAM et, par la suite, en développant en pionnier les techniques numériques au centre de recherche de télévision de Thomson-CSF qu'il dirigeait à Rennes. Quinocéen passionné, chrétien passionné, radioamateur passionné, pêcheur passionné, il était le père de notre adhérent et ami quinocéen, René, à qui nous adressons toutes nos condoléances.

Le bulletin est votre porte-parole

Participez vous aussi à la vie de l'association en nous adressant, sur notre site ou par écrit, vos propositions d'articles, vos suggestions sur ce qui pourrait être fait pour accroître l'agrément de notre ville, vos photos, ... voire vos documents sur le passé et l'histoire de Saint-Quay-Portrieux.
Tout nous intéresse, TOUT VOUS INTERESSE !

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion

17 €

Président: Jean-Pierre Guth — alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin — labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Louis Rolland — rollandl@hotmail.fr
Trésorier: Catherine Richard — cathrich@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou — bertrand@callou.fr